



CP/OSMR/2021

Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo et cheffe de la MONUSCO condamne fermement les attaques à la bombe artisanale contre les lieux de culte à Beni**

**Kinshasa, 28 juin 2021** : Les 26 et 27 juin 2021, trois engins artisanaux ont explosé, à l'intérieur et non loin de lieux de cultes dans la ville de Beni, causant la mort d'un homme, poseur présumé de l'un des engins et blessant deux femmes parmi les fidèles d'une église. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Mme Bintou Keïta condamne fermement ces attaques lâches et cruelles qui visent à semer la terreur et la confusion au sein de la population civile.

La Représentante spéciale est consternée par ces attaques contre les édifices religieux qui constituent une atteinte inacceptable à la liberté de culte. Les lieux de culte sont des sanctuaires propices à la communion et à la paix et non des sites d'effusion de sang et de terreur. Les auteurs de ces crimes doivent être retrouvés et traduits devant les instances judiciaires, a-t-elle ajouté.

Les ministres du culte sont des alliés importants dans la promotion de la paix et de la sécurité dans les provinces affectées par le conflit armé. Ils doivent s'exprimer librement et exercer leurs activités en toute sécurité.

La MONUSCO réitère son engagement à accompagner le Gouvernement et le peuple congolais dans leurs efforts visant à sécuriser les populations civiles et neutraliser les groupes armés.